



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'OUVERTURE D'UNE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Par arrêté préfectoral, le préfet de Meurthe-et-Moselle a prescrit l'ouverture d'une participation du public par voie électronique du **13 juin au 03 juillet 2024 inclus** sur la demande présentée par la société **SOFIDEL FRANCE** pour la modification des conditions d'exploitation de son usine de fabrication et de traitement de papier qu'elle exploite à Frouard et Custines, Parc Eiffel Energie, en vue d'installer une seconde chaudière biomasse visant à réduire les émissions de CO₂ et la consommation en gaz de son site.

Le dossier de demande sera mis à disposition du public pendant toute la durée de la consultation sur le site internet de la préfecture de Meurthe-et-Moselle à l'adresse suivante :
<https://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Enquetes-et-consultations-publiques/Participation-du-public-par-voie-electronique-PPVE/Consultez-les-participations-du-public-par-voie-electronique-en-cours>

Le public peut formuler ses observations sur le projet uniquement par messagerie électronique à l'adresse suivante :
pref-enquetepublique@meurthe-et-moselle.gouv.fr